



CONSEIL DES FIDUCIAIRES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS EN 2020

Voici un résumé des activités du conseil des fiduciaires (autres que les points réguliers et les points permanents) de janvier à décembre 2020.

Documents et surveillance du régime

Le conseil a examiné et approuvé les documents constitutifs et d'autres éléments à l'appui du régime suivants :

- Modifications au texte du régime :
 - Consigner l'augmentation des prestations associée aux augmentations 2 à 4 de la politique de financement (selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019);
 - Accorder une indexation (rajustement au coût de la vie) de 1,46 % au 1^{er} janvier 2021.
- Le conseil a procédé à l'examen annuel de l'énoncé des politiques de placement et a approuvé les modifications apportées à la composition des actifs ainsi que les changements relatifs aux indices de référence pour simplifier les opérations.
- Le conseil a procédé à l'examen annuel de la politique de financement (aucune modification nécessaire).
- Le conseil a approuvé les états financiers vérifiés du RRP-CES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.
- Le conseil a approuvé le rapport d'évaluation actuarielle du RRP-CES au 31 décembre 2019.

Le conseil a satisfait à toutes les exigences réglementaires en matière de dépôt et de divulgation énoncées par la *Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick*. De plus, le RRP-CES a fait l'objet d'un examen cyclique complet fondé sur le risque des régimes de pension agréés par l'Agence du revenu du Canada. Cet examen est réalisé au moins tous les six ans. Le régime de pension est conforme à la *Loi de l'impôt sur le revenu* et au *Règlement de l'impôt sur le revenu*.

Gouvernance du conseil

Le conseil a examiné et approuvé, au besoin, les modifications aux politiques et aux pratiques suivantes lors de l'examen annuel de son cadre de gouvernance :

- le mandat du conseil, du comité de vérification, du comité de gouvernance et du comité des placements;
- le code d'éthique et de conduite;
- la politique sur les communications;

- la politique sur la divulgation;
- la politique sur l'orientation et la formation;
- la politique sur les indemnités quotidiennes et les frais de déplacement;
- les lignes directrices sur la nomination des fiduciaires;
- la politique sur la rotation des associés de vérification.

Le conseil a reçu les exposés suivants dans le cadre de son programme de formation continue :

- Participations dans des catégories d'actifs privés;
- Marché immobilier;
- Séance de formation interactive sur la déontologie;
- Exemple d'application du plan de redressement du déficit de financement en fonction de divers niveaux de capitalisation.

Pour faire suite à la séance de planification stratégique de l'automne 2019, le conseil a élaboré un plan stratégique 2020-2022 et s'efforce d'en mettre en œuvre les initiatives.

Services et communications aux participants

Le conseil a examiné et approuvé les documents suivants :

- les bulletins du printemps et de l'automne 2020;
- diverses publications sur le site Web du RRP-CES informant les participants sur l'évolution de la situation dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et sur la continuité des services relatifs aux pensions.

Participation des fournisseurs de services

Le conseil a fait appel aux fournisseurs de services suivants :

- Vestcor Inc. pour les services d'administration des pensions et de gestion des placements;
- Morneau Shepell pour des services actuariels pour l'année 2020 du régime;
- Grant Thornton comme vérificateur externe en 2020 des états financiers du RRP-CES;
- Osler, Hoskin & Harcourt LLP pour les services juridiques;
- Grant Thornton pour la présentation d'une séance de formation interactive sur la déontologie.